




Paroisse Notre-Dame de Nazareth

Communauté des Religieux-de-Saint-Vincent-de-Paul

351 rue Lecourbe 75015 PARIS

 01 45 58 50 26

<http://nd-nazareth-paris.cef.fr>

(pour toute demande : rubrique « contact »)

<https://www.facebook.com/ND2Nazareth/>

4 juillet 2021 : 14^{ème} dimanche du temps ordinaire

Le temps de l'été va nous voir être souvent dispersés et notre communauté chrétienne n'en sera pas pour autant inexistante ! La Charité nous pousse à prendre soins des frères et sœurs qui sont loin de nos yeux, mais proches par le cœur.

Un événement important pour notre Congrégation va se dérouler dans la discrétion absolue... le 7 juillet prochain, nous ferons mémoire du 150^{ème} anniversaire du retour à Dieu d'un religieux, le Frère Jean-Marie Tourniquet, donné en exemple par nos fondateurs, comparé au Père Planchat par le zèle apostolique qui l'animait.



Par cette lettre de notre Père Le Prevost, je vous invite à découvrir davantage cet homme, et déjà, je vous invite à participer à une soirée de festivités avec les pères et frères lors de la rénovation des vœux le 22 novembre 2021 à la messe de 19h, puis à une soirée de mise en lumière de ce religieux !

Je vous assure de ma prière tout au long de l'été et vous invite à prendre soins de vos âmes ! Que l'été soit l'occasion d'un ressourcement intense pour tous !

Père Gilles Pelletier, sv

Lettre à M. Justin Faÿ après la mort du Frère Tourniquet

Cette lettre, écrite de Chaville le 10 juillet 1871, exprime en effet admirablement ce que la charité inspirait à notre Père au milieu des plus pénibles épreuves, et elle s'achève par une élévation vers les Cœurs de Jésus et de Marie pour obtenir l'admission au ciel de notre cher Frère défunt.

« Bien cher ami et fils en N.S.,

C'est un besoin pour mon cœur de venir en quelque sorte au milieu de nos bien-aimés Frères de Tournai, et de pleurer avec eux le saint ami que le bon Dieu vient de prendre pour Lui.

Vous ne doutez pas de ma profonde affection, pas plus que je ne doute de la vôtre. Mais n'est-ce pas accomplir mon devoir de Père que de vous montrer que je porte avec vous le poids de cette épreuve, que de vous dire que je comprends combien a dû être grande la peine de nos Frères isolés à Tournai, privés du soutien de votre présence ? (Le P. Faÿ était en voyage au moment du trépas du F. Tourniquet)

Je mets donc en même temps aux pieds du divin Sauveur, continue notre Père, et la mort de ce

bien cher Frère Jean-Marie, et toutes ces conséquences douloureuses pour vous. Offrons-Lui le tout ensemble en disant : que sa sainte et adorable volonté soit bénie ! Il nous l'avait donné, Il l'avait orné des vertus si aimables que nous admirions en lui, Il nous l'a enlevé ! Il en était le maître, Il saura bien nous le rendre et le rendre aux pauvres. Prions pour lui, en l'unissant dans nos souvenirs à notre Frère Planchat avec lequel on a remarqué qu'il avait tant de traits de ressemblance. Espérons qu'il ne sera pas oublié non plus par tous les amis dont il s'était acquis, dans les œuvres, l'affection et la vénération. Toutes ces instances obtiendront des cœurs de Jésus et de Marie, ayons-en la consolante persuasion, qu'il soit bientôt admis au nombre des habitants du ciel.

Adieu, bien cher ami et fils, croyez bien, ainsi que tous vos Frères de Tournai, à tous mes sentiments les plus affectueux.

Votre ami et Père en N. S. Le Prevost »

Intentions de Prière

Pour le mois de juillet :

Nos familles : *Prions pour que les familles d'aujourd'hui soient accompagnées avec amour, respect et conseil.*

Pour le mois d'août :

Le monde de la mer : *Prions pour les personnes qui travaillent et vivent du monde de la mer, parmi eux les marins, les pêcheurs et leur famille.*

- ◆ Prions pour les nombreux malades confiés à notre bienveillance.
- ◆ Prions pour les vocations à la vie religieuse au sein de la Congrégation des Religieux de Saint Vincent de Paul.
- ◆ Prions pour tous les jeunes de nos patronages et leurs accompagnateurs qui partent en colonie de vacances.
- ◆ Prions pour les pères Traoré et Pelletier, le frère Colomb et d'autres religieux de Saint Vincent de Paul qui seront en retraite annuelle du 20 au 28 août.
- ◆ Prions pour les pauvres qui seront isolés en cette période estivale.

Infos paroissiales

Baptêmes : Alexis Titov, le 3 juillet et Claire Chevallier, le 10 juillet

Mariage : Charles Mélinard et Valérie Chanteur, le 17 juillet

Permanences paroissiales :

- en juillet : Père Vincent de Paul Traoré et Frère Michel Colomb
- en août : Père Jean-Christophe Chauvin

Absences :

- Colonie du 3 au 29 juillet pour le Père Pelletier et du 7 au 29 juillet pour le Frère de Parscau.
- du 4 juillet au 1er août : Père Chauvin
- du 2 au 28 août : Père Pelletier, Père Traoré, Frère de Parscau, Frère Colomb

À retenir et noter...



HORAIRES DES MESSES CET ÉTÉ, à partir du 4 juillet :

Dimanche : 10h et 18h30

Samedi : 9h15 et 18h30 (messe anticipée du dimanche)

Lundi au vendredi : 19h

Confessions : demander au père qui célèbre la messe

Chapelet : du lundi au vendredi à 18h - le samedi à 17h30 (sauf du 10 au 17 août)

Ouverture du **Bureau d'accueil** : mardi et jeudi de 16h30 à 19h et samedi de 9h45 à 12h

Les **repas partagés** reprennent ce dimanche **4 juillet**

(chacun apporte son pique-nique ou un plat)

Une belle occasion de rencontres !

**7 juillet 2021 : 150ème anniversaire du retour à Dieu
du Frère Jean-Marie TOURNIQUET**

15 août : ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE, solennité

Reprise des **horaires ordinaires**
lundi 31 août avec la messe de 19h

Réouverture de la Bibliothèque le **5 septembre**

Rentrée des **Catéchismes** le **7 septembre**

Première réunion « **Préparation baptême** » le **7 septembre**

Fête de rentrée paroissiale le **19 septembre**

Dès cette rentrée, il y aura de nombreux besoins pour les services
d'Accueil : Béthanie, Bureau d'accueil, Catéchistes....

Une belle occasion de s'investir dans la paroisse, n'hésitez pas à
vous faire connaître !

Communiqué de la Conférence des Evêques de France: Loi bioéthique : l'heure de la responsabilité a sonné.

« Le 24 juin dernier, le Sénat a refusé de s'exprimer sur le projet de loi de bioéthique sorti de l'Assemblée en troisième lecture. De façon inédite, le « large consensus » voulu par le Président de la République n'existe pas. » Communiqué de presse de Mgr Pierre d'Ornellas, responsable du Groupe Bioéthique de la CEF, alors que le projet de loi a été en troisième lecture à l'Assemblée nationale.

Le 24 juin dernier, le Sénat a refusé de s'exprimer sur le projet de loi de bioéthique sorti de l'Assemblée en troisième lecture. De façon claire, ce refus manifeste que deux manières de considérer l'être humain et sa dignité sont irréconciliables. De façon inédite, le « large consensus » voulu par le Président de la République n'existe pas. Cet échec est d'autant plus grave que la loi de bioéthique n'est pas une loi comme les autres, puisqu'elle concerne la conception qu'on se fait de la dignité humaine et du respect que celle-ci engage chez tous.

Comment avancer maintenant ? Comment ne pas trembler en se prononçant pour ou contre cette loi car il y va en vérité d'une certaine conception de la dignité chez tout être humain, du plus petit au plus grand d'entre eux ? La dignité humaine serait-elle à la merci des opinions des uns et des autres ? Serait-elle à géométrie variable ?

Il est urgent de tirer les conséquences de cet échec qui blesse notre démocratie. Seul un moratoire qui donne du temps pour réfléchir collectivement en écoutant et en pesant les arguments des uns et des autres peut permettre l'émergence d'une pensée commune sur la dignité humaine, inséparable de la fraternité qui nous relie les uns aux autres car nous saurons ensemble que le plus petit comme le plus grand, le plus fragile comme le plus solide ont la même dignité du fait même qu'ils sont des êtres humains. Tel est le socle indispensable qui refondera notre pacte social et notre capacité de vivre ensemble dans notre nouvelle société gorgée de techniques et grevée par le « virus de l'individualisme » (Pape François).

Nul d'entre nous n'a inventé l'Homme. Chacun de nous a mission de le recevoir tel qu'il est avec sa beauté et sa complexité, en se laissant toucher au plus intime de lui-même par l'éclat de cette dignité. L'expérience auprès des plus fragilisés, l'art, la raison, la science et la religion projettent ensemble, chacun à sa manière, une vive lumière sur cette dignité. C'est à l'édification d'une société hospitalière de cette dignité que nous sommes tous appelés. Cette hospitalité se vérifie toujours par le respect effectif envers les plus vulnérables et les plus petits d'entre nous ainsi que par la solidarité mise en œuvre en leur faveur.

Mgr Pierre d'Ornellas
Archevêque de Rennes
Responsable du Groupe Bioéthique de la CEF